

Zeitschrift: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 959

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

DP

959

J.A. 1000 Lausanne 1 3 août 1989
Hebdomadaire romand Vingt-sixième année

Vacance politique

Lors de leur récente rencontre de Paris, les sept pays occidentaux les plus industrialisés ont décidé de venir en aide à la Pologne et à la Hongrie. Déjà la Communauté européenne a débloqué un crédit de 224 millions de francs suisses pour une action alimentaire d'urgence. Mais l'intérêt porté par l'Occident au processus de réforme politique et économique en cours à Varsovie et à Budapest ne s'arrêtera pas là; la Communauté, chargée par les Sept de coordonner cette action, a convié ses membres, les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE), les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour le 1^{er} août à Bruxelles. Objectif de la rencontre: faire l'inventaire des mesures d'aide en cours et projetées et élaborer une conception cohérente et efficace.

La Suisse, comme membre de l'AELE, sera bien sûr au rendez-vous, mais sa délégation «ne pourra guère faire plus que de vagues promesses». C'est ce qu'a déclaré au *Tages Anzeiger* Silvio Arioli, délégué aux accords commerciaux: notre pays n'a reçu en effet l'invitation que le 18 juillet et c'est au Conseil fédéral de décider de l'importance et des modalités de l'aide helvétique. Or notre gouvernement est actuellement en vacances. Il ne tiendra pas séance avant le mercredi 16 août. La dernière a eu lieu le mercredi 28 juin. La vacance politique est donc de six semaines. Ce n'est guère acceptable, notamment lorsque l'actualité touche à des questions essentielles sur lesquelles le Conseil fédéral a pris des positions de principe.

A défaut d'un consensus politique nécessaire à une demande d'adhésion formelle, la Suisse doit veiller à développer des liens étroits avec la Communauté et à faire évoluer sa politique de manière compatible avec une adhésion possible dans le futur. Telle est la stratégie officielle. Elle implique, pour le parlement, de tenir

compte des normes européennes lorsqu'il légifère. Elle exige aussi de multiplier les accords avec Bruxelles et, dans cette perspective, l'aboutissement des longues négociations sur les assurances constitue un incontestable succès de notre diplomatie.

Mais l'adaptation de nos réglementations et le développement du libre-échange n'épuisent pas notre effort de collaboration. La Suisse se doit aussi d'être présente lorsque ses intérêts commerciaux ne sont pas directement en jeu. La solidarité européenne passe également par l'aide aux régions peu développées du Vieux Continent et par une participation active aux mesures de soutien à l'ouverture qui se fait jour en Europe de l'Est. Le conseiller fédéral Felber a déjà évoqué le rôle utile des neutres dans le mouvement de rapprochement entre pays socialistes et capitalistes d'Europe.

Invoquer les vacances du Conseil fédéral et la soudaineté de l'invitation bruxelloise, c'est un peu court. Le parlement avait déjà été saisi du sujet et en avait débattu, voir notamment l'intervention d'Yvette Jaggi du 16 mars 1989. Si l'aval du gouvernement était nécessaire à l'administration pour une prise de position ferme et pour éviter que notre délégation fasse tapisserie, une consultation téléphonique est facile, comme un coup de fil, à organiser. La grande majorité des gouvernements cantonaux, qui n'ont pourtant pas de décisions de portée internationale à prendre, ne laisse pas pas vacant le pouvoir si longtemps.

Mais surtout, en étant exempte des obligations de la Communauté, la Suisse non solidaire économise toute aide aux fonds structurels européens. DP a chiffré le gain à un milliard.

Se montrer de surcroît réservé (sous prétexte de vacances) sur l'aide aux pays de l'Est ne peut qu'ancrer l'image d'une Suisse égoïste. Ne pas déranger!

JD